

Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 09 février 2017

Objet : RD - Adhésion de Chambéry métropole - Cœur des Bauges au syndicat mixte interdépartemental d'aménagement du Chéran (SMIAC)

- date de convocation le 03 février 2017
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille dix-sept, le jeudi neuf février à vingt heures, les membres du Conseil communautaire de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, Parc des expositions, Hall des conventions, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Chambéry métropole - Cœur des Bauges.

- étaient présents : 67

Aillon-le-Jeune	Philippe Trepier
Aillon-le-Vieux	Christian Gogny
Arith	Pierre Gerard
Barberaz	David Dubonnet - Yvette Fetaz
Barby	Catherine Chappuis
Bassens	Anne Manipoud - Alain Thieffenat
Bellecombe-en-Bauges	Jean-Luc Berthalay
Challes-les-Eaux	Daniel Grosjean
Chambéry	Philippe Bard - Josiane Beaud - Driss Bourida - Françoise Bovier-Lapierre - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Nathalie Colin-Cocchi - Jean-Claude Davoine - Christine Dioux - Xavier Dullin - Marie-José Dussauge - Mustapha Hamadi - Muriel Jeandet - Delphine Julien - Sylvie Koska - Bernadette Laclais - Françoise Marchand - Dominique Mornand - Christian Papegay - Pierre Perez - Patrick Roulet - Isabelle Rousseau - Jean-Pierre Ruffier - Dominique Saint-Pierre - Walter Sartori
Cognin	Jean-Pierre Beguin - Florence Vallin-Balas
Curienne	
Doucy-en-Bauges	Marie Perrier
Ecole	Annick Bonniez
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton - Bruno Stellan
Jarsy	Pierre Duperier
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	Damien Regairaz
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Christiane Boisselon - Denis Callewaert - Anne Routin - Sylvie Vuillermet
La Ravoire	Frédéric Bret - Marc Chauvin - Françoise Van Wetter
La Thuile	
Le Châtelard	Pierre Hemar
Le Noyer	
Les Déserts	Michel André
Lescheraines	Albert Darvey
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	Gérard Marcucci
Saint-Alban-Laysse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	Christophe Richel
Saint-Cassin	Hubert Marechal
Sainte-Reine	
Saint-François de Sales	Maryse Fabre
Saint-Jean-d'Arvey	
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Louis Caille
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	Jérôme Esquevin
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	Lionel Mithieux

- conseiller excusé représenté par un suppléant : 1
Philippe Dubonnet

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 12

de Suzanne Boucher à Lionel Mithieux - de Danièle d'Agostin à Daniel Grosjean - de Michel Dantin à Josiane Beaud - de Henri Dupassieux à Jean-Benoît Cerino - de Philippe Gamen à Marie Perrier - de Bernard Januel à Jérôme Esquevin - de Céline Lapolén à Michel Dyen - de Patrick Mignola à Marc Chauvin - de Pascal Mithieux à Luc Berthoud - de Benoît Perrotton à Philippe Bard - de Dominique Pommat à Gérard Marcucci - de Alexandra Turnar à Aloïs Chassot

- conseillers excusés : 3

François Blanc - Stéphane Bochet - Claudette Levrot-Virot

Les décisions administratives peuvent faire l'objet d'un recours gracieux devant l'autorité territoriale ou d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble, dans le délai de deux mois :
- à compter de leur publication lorsque les décisions sont réglementaires,
- à compter de leur notification lorsque les décisions sont individuelles.

*identité provisoire

Conseil communautaire du 09 février 2017

délibération **n° 088-17 C**

objet **RD - Adhésion de Chambéry métropole - Cœur des Bauges au syndicat mixte interdépartemental d'aménagement du Chéran (SMIAC)**

Xavier Dullin, président, rappelle que Cœur des Bauges a adhéré au SMIAC, syndicat mixte compétent pour l'aménagement, la valorisation du Chéran, de ses affluents et de ses berges ainsi que l'entretien des ouvrages réalisés suite au contrat de rivière et aux initiatives du syndicat.

En application du code général des collectivités territoriales, compte tenu de la fusion entre Chambéry métropole et Cœur des Bauges, la nouvelle communauté d'agglomération Chambéry métropole - Cœur des Bauges est retirée du SMIAC.

Il est donc proposé de solliciter le SMIAC pour l'adhésion de Chambéry métropole - Cœur des Bauges.

Vu l'arrêté préfectoral du 24 novembre 2016 portant fusion de Chambéry métropole et de Cœur des Bauges,

Vu les articles L.5216-7 et L.5211-18 du code général des collectivités territoriales,

Le Conseil communautaire de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : sollicite l'adhésion de Chambéry métropole - Cœur des Bauges au syndicat mixte interdépartemental d'aménagement du Chéran,

Article 2 : désigne, pour représenter Chambéry métropole - Cœur des Bauges au sein du SMIAC :

Titulaires	Suppléants
Jean-Pierre FRESSOZ	Eric DELHOMMEAU
Albert DARVEY	Marion RENOIR
Hugues CHAREYRE	Annick BONNIEZ
Pierre DUPERIER	François ARMENJON
Damien REGAIRAZ	Adeline VINCENT
Vincent BOULNOIS	Pierre GERARD
Aloïs CHASSOT	Philippe GAMEN
Luc BERTHOUD	Louis CAILLE
Pierre HEMAR	Jean-Maurice VENTURINI

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception – contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 088-17 C

Objet de l'acte :	RD - Adhésion de Chambéry métropole - Cœur des Bauges au syndicat mixte interdépartemental d'aménagement du Chéran (SMIAC)
Thème Préfecture :	5 - Institutions et vie politique 3 - Designation de représentants 4 - Représentants des EPCI
Date de l'acte :	09 février 2017
Annexe :	

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20170209-lmc1H19035H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H19035H1

Date de transmission en Préfecture :	20 février 2017
Date de réception en Préfecture :	20 février 2017